

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

1

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 13 mars 2017, à 19h00, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

La présente séance a été dûment convoquée par Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière. La convocation à la session spéciale du conseil a été signifiée, conformément à l'article 156 du code municipal, le 9 mars 2017.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Thérèse Adam, conseillère, Johanne Pagé, conseillère et Marie-Pier Houle, conseillère tous formants quorum sous la présidence de Mario Houle, maire.

Est absente : Valérie Payette, conseillère (absence motivée)

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Mario Houle, constate le quorum à 19h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR SELON LA CONVOCATION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Résolution d'octroi de contrat pour l'appel d'offres publiques de services professionnels dans le cadre du projet : Plans, devis et surveillance, Approvisionnement en eau potable (secteur l'Épicier) et travaux sur le réseau d'eau potable
3. Embauche aide – absence Nathalie
4. Convocation séance extraordinaire – 20 mars 2017 à 19h
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

2017-03-65

2. Résolution d'octroi de contrat pour l'appel d'offres publiques de services professionnels dans le cadre du projet : Plans, devis et surveillance, Approvisionnement en eau potable (secteur l'Épicier) et travaux sur le réseau d'eau potable

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publiques dans le cadre du projet de mise aux normes du réseau d'eau potable afin d'approvisionner le secteur Lépicier ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 4 soumissions dont 3 firmes ont obtenus le pointage minimum exigée de 70 % ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection s'est rencontré afin d'analyser les soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT les résultats selon le pointage et prix soumis des résultats d'appel d'offres pour les services professionnels :

	Beaudoin Hurens	EXP	CIMA +	CGEI
Pointage intérimaire	93.98/100	95.65/100	90.97/100	43.64/100
Prix soumis	202 039.82 \$	212 013.90 \$	341 245.80 \$	N/A
Pointage final	7.12	6.87	4.13	N/A
Rang	1	2	3	N/A

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'octroyer le contrat de fourniture de services professionnels en ingénierie – Plans et devis et surveillance – Approvisionnement en eau potable (Secteur Lépicier) et travaux sur le réseau d'eau potable – De la Municipalité de Sainte-Élisabeth, à la firme Beaudoin Hurens inc. conditionnement à l'obtention du financement du règlement d'emprunt en débutant toutefois les premières étapes du projet.

Adoptée

2017-03-66 3. Embauche aide – Absence Nathalie

CONSIDÉRANT les vacances de Nathalie Lefebvre pour 3 semaines au mois d'avril;

CONSIDÉRANT les projets FEPTU, PIC Canada, Accessibilité, PAC rural qui demanderont beaucoup d'investissement en temps de la directrice générale ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'offrir de venir donner un coup de main pour de l'aide 3 jours semaine pendant les 3 semaines d'absences en vacances de Nathalie.

De la payer comme fournisseur à 20 \$ de l'heure.

Adoptée.

2017-03-67 4. Convocation séance extraordinaire du conseil le 20 mars 2017

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra adopter le règlement d'emprunt pour le projet FEPTU ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

De prévoir une séance extraordinaire du conseil le lundi 20 mars 2017 à 19h ayant à l'ordre du jour l'adoption du règlement d'emprunt 488-2017.

Adoptée

5. Période de questions

Aucune question n'est posée.

2017-03-68

6. Levée de la séance

Il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 19h10

Mario Houle
Maire

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-trésorière